

*Questions orales***L'IMPÔT SUR LE REVENU**

LES DÉCLARATIONS D'IMPÔT DES QUÉBÉCOIS

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national ou, à défaut, au premier ministre.

J'ai appris que beaucoup de Québécois ne remplissent pas leur rapport d'impôt fédéral. Semble-t-il, c'est une tactique pour ne pas payer d'impôts ou une stratégie du Parti Québécois visant à placer le gouvernement central dans une situation embarrassante. Le ministre du Revenu national pourrait-il rendre compte à la Chambre de la portée de ce problème et ce qu'il propose de faire à ce sujet?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Je ne suis pas au courant de ce problème, madame le Président. Le Canada a un régime fiscal volontaire et on s'attend que les contribuables payent leurs impôts. Cela ne plaît vraiment à personne, mais c'est une obligation. Je ne suis pas au courant de problèmes comme celui dont le député fait état.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'EXAMINER LA QUESTION

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, c'est là un secret de polichinelle. Étant donné que le Québec perçoit ses propres impôts sur le revenu, contrairement aux autres provinces qui, elles, s'en remettent au gouvernement fédéral, le ministre s'engagerait-il à examiner ce problème et à faire une déclaration à la Chambre à ce sujet?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, je prends bonne note de la question du député.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLANIFICATION DE LA MOBILISATION

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Au mois de mars 1981 le ministre a déclaré la chose suivante: «Le groupe de travail sur la planification de la mobilisation doit déposer son rapport dans le courant de cette année.» C'était en 1981. Puis au mois de novembre de cette même année, le ministre a dit ceci: «Les travaux du groupe de travail sur la planification de la mobilisation ne sont pas achevés.»

Lors de la conférence de janvier 1982 du Congrès des Associations de défense le ministre a parlé du plan de mobilisation et a dit en substance: «... un certain nombre d'options et de possibilités ont été examinées et elles sont même étudiées précisément au moment où je parle.»

Le ministre pourrait-il dire exactement à la Chambre quand les Canadiens peuvent s'attendre à savoir quel a été l'aboutissement de cette initiative qui traîne pour le moins en longueur?

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, toute cette question de mobilisa-

tion du Canada est à l'étude, comme le député de Victoria vient de le dire, depuis à peu près un an et demi. Un groupe de travail continue à faire cette étude pour essayer d'arriver à des conclusions. Évidemment comme le député de Victoria vient de le dire, il y a plusieurs options. Il y a aussi, quelles que soient les options, un coût qui est attaché à ces options-là, et dans le moment nous sommes en train de raffiner, si je peux bien le dire, les conclusions d'un plan de mobilisation qui devrait être prêt d'ici quelques semaines.

[Traduction]

LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SÉNATORIAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, le problème c'est que le ministre se retranche derrière l'absence d'un plan de mobilisation pour écarter toute autre initiative qui lui est présentée.

Le rapport du sous-comité sénatorial de la Défense nationale qui a été déposé hier recommandait notamment au gouvernement de s'employer sans plus tarder à constituer un nouveau Livre blanc sur la défense; il préconisait en outre de porter vers 1987 les effectifs réguliers des forces armées à 92,000 hommes et de réexaminer la question des obligations qui incombent aux forces armées. Quand le gouvernement entend-il donner suite à ces recommandations?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, nous étudions toutes les propositions des différentes instances bien connues et respectées telles que le Sénat. Nous avons donné suite à certaines des résolutions qui ont été prises lors de la dernière conférence de l'Association canadienne de la défense. L'année dernière, le comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a fait plusieurs propositions sur la mobilisation, l'unification et les réserves. Nous avons pris certaines mesures à cet égard. Je puis fournir des renseignements au député sur la suite qui a été donnée à ces recommandations, sur ce qui a été fait jusqu'ici et ce qui sera entrepris à l'avenir.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA DÉCLARATION DU MINISTRE À PROPOS DE PROJETS VISANT À STIMULER LA CROISSANCE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Nous fêtons aujourd'hui les trois mois du budget du 12 novembre. Depuis 90 jours, plus de 168,000 Canadiens ont été licenciés. Au cours de la même période, des Canadiens représentant chaque région du pays et à peu près chaque profession, et même des Canadiens de l'arrière-ban du parti libéral ont finalement demandé au gouvernement de modifier son orientation financière.

Mercredi, le ministre a déclaré qu'il était prêt à envisager des projets novateurs visant à assurer la croissance. Est-ce que le ministre veut enfin nous dire quels sont ces projets?